



UFMICT

Union Fédérale CGT des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le mépris républicain au perchoir de l'Assemblée Nationale

Le 13 février, Elodie Multon infirmière à l'Hôpital public de Thouars a été assassinée dans l'exercice de sa mission.

Cet immense drame laisse deux enfants orphelins de mère, toute une famille dans une indescriptible peine et une équipe soignante sous le choc.

Devant ce drame, le 18 février à l'Assemblée Nationale, une députée demande qu'une minute de silence soit observée, comme cela est l'usage, entre autres, lorsque la République perd un de ses agents dans le cadre de l'exercice de ses missions.

Mais l'innommable est venu du perchoir de l'Assemblée, par la voix de son Président qui considère que « *l'usage limite la pratique des minutes de silence à des cas exceptionnels et solennels* »

Refuser l'hommage de la Nation à la femme, la mère, l'infirmière, la fonctionnaire assassinée dans l'exercice de sa mission de service public, cela n'a donc à ses yeux rien d'« exceptionnel » ni de « solennel ». Le mépris de la République s'est exprimé, peut être parce qu'aux yeux de ce censeur, elle n'était que cela...

L'UFMICT CGT, aux côtés de toute la profession soignante, exprime sa profonde indignation devant cette République qui perd son humanisme, comme lors du congé pour le deuil d'un enfant.

Une telle attitude ne mériterait qu'une sanction, la démission de celui qui a signifié ce refus, tout autant que celle de ceux qui l'ont passivement suivi !

La CGT est et restera aux côtés des agents qui payent de leur vie l'accomplissement irréprochable de leurs missions.

Montreuil, le 20 février 2020.

Tél : 01.55.82.87.49

E-Mail :

sg@sante.cgt.fr

Case 538

263, rue de Paris

93515 Montreuil Cedex

18/20